

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

GROUPE : VISITE DE LA GALERIE ET ATELIER TABLETTES

**MERCI DE PRENDRE
CONNAISSANCE DE
NOS CGV.
LA SIGNATURE DU
DEVIS ENTRAÎNE
L'ACCEPTATION
DES CGV.**

.....

**À DESTINATION DES ASSOCIATIONS, COLLECTIVITÉS, COMITÉS
D'ENTREPRISES, ENTREPRISES, GROUPE SCOLAIRES.**

ARTICLE 1 : APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Les présentes conditions générales de vente sont applicables entre :

Le site de la chocolaterie Grain de Sail situé 7 rue du Cosquer, rond-point de la Vierge noire 29600 Morlaix. Le site de la chocolaterie appartenant à la société Grain de Sail SAS, dont le siège social est situé au 4 route du bas de la rivière 29600 Morlaix. (Siret : 538 866 740 00011)

Et

Toute personne physique ou morale représentant une association, une collectivité publique, un comité d'entreprise, une entreprise, un regroupement d'entreprises, un établissement scolaire, contractant avec Grain de Sail SAS pour l'achat de prestation de visites et ateliers de groupes, ci-après nommé « Le Client ».

ARTICLE 2 : FORMATION DU CONTRAT

Le contrat entre le client et Grain de Sail SAS est formé, dès réception par Grain de Sail SAS du devis daté.

ARTICLE 3 : TARIFS

3.1 APPLICATION DES TARIFS GROUPE D'ADULTES

Les tarifs sont applicables uniquement pour une association, un comité d'entreprise, une entreprise, un regroupement d'entreprises, à partir de 10 personnes.

Le tarif groupe est celui indiqué sur l'offre commerciale en cours. Si le groupe est inférieur à 10 personnes c'est le tarif individuel qui s'applique.

Nous nous réservons le droit d'ouvrir le créneau aux personnes de l'extérieur si le groupe est inférieur à 6 personnes.

Le tarif groupe d'adulte est applicable pour les groupes dont les étudiants sont majeurs. (Même si le groupe est inférieur à 10 personnes)

3.2 APPLICATION DES TARIFS GROUPE D'ENFANTS – GROUPE SCOLAIRES

L'atelier tablette est accessible à partir de 5 ans. La visite de la galerie est accessible à partir de 8 ans.

Le tarif groupe d'enfants est applicable pour tout groupe en dehors du cercle familial (école, association, centre de loisirs...).

3.3 GRATUITÉ

Une gratuité est accordée pour le chauffeur du bus pour la visite libre de la galerie.

Une gratuité est accordée pour l'accompagnateur qui souhaite préparer sa visite en amont, sur présentation du devis signé.

Pour les groupes scolaires qui font uniquement la visite de la galerie, une gratuité accompagnateur pour 15 élèves.

CHOCOLATERIE GRAIN DE SAIL
7 rue du Cosquer, Vierge Noire
29600 MORLAIX

visites-morlaix@graindesail.com
02.98.62.40.91

Les prix en vigueur sont ceux mentionnés en annexe des présentes conditions générales de vente au jour de la commande du client. **Les prix s'entendent en euros TTC.**

ARTICLE 4 : RÉSERVATION DE PRESTATION DE VISITE ET / OU ATELIER TABLETTES

La réservation est obligatoire pour les groupes, même pour la visite libre de la galerie par mail : visites-morlaix@graindesail.com

4.1 VISITE DE LA GALERIE

L'acquisition d'un billet d'entrée par le visiteur donne droit à une visite libre de la galerie.

4.2 RÉSERVATION D'UN ATELIER

Le client peut commander une prestation «atelier labo tablette », auprès du service visites de **Grain de Sail**.

Le groupe s'engage à être présent sur le lieu de prise en charge de la prestation au moins 10 min avant le début de la prestation.

ARTICLE 5 : CONDITIONS D'ACCUEIL ET RESPECT DES HORAIRES

Les groupes d'enfants scolaires sont sous la responsabilité et la surveillance des enseignants et accompagnateurs. Le port du masque est obligatoire lors de l'atelier pour des règles d'hygiène. (A prévoir par vos soins).

Respect des horaires de visites ou d'ateliers: **Le Client** s'engage à être présent sur le lieu de la prise en charge de prestation de visite au moins 10 min avant le début de la prestation.

Tout retard du groupe par rapport à l'heure prévue des visites ou ateliers peut entraîner une annulation de ladite visite ou du dudit atelier. Dans le cas où un retard rendrait impossible la réalisation des prestations, **Grain de Sail** ne sera pas tenu d'exécuter la prestation réservée. Cependant, cette prestation restera due par le **Client**.

ARTICLE 6 : CONDITIONS DE FACTURATION.

6.1 CONDITIONS DE FACTURATION POUR LES GROUPES

Le client doit signaler par écrit et au plus tard 48h avant la date de la prestation tout changement dans l'effectif prévu. Toute baisse du nombre de participants intervenue moins de 48h avant la date ne pourra être prise en compte dans la facturation (sauf cas de force majeure).

Si le nombre de personnes présentes est supérieur à l'effectif annoncé, c'est le nombre de personnes présentes qui sera facturé. Attention, dans le cadre de l'atelier tablettes, l'atelier étant limité en nombre de places. S'il n'y a pas de disponibilités pour les personnes en sus, elles ne pourront pas prétendre à la réalisation de l'atelier.

6.2 CAS DE FORCE MAJEURE

Sont considérés comme cas de force majeure, tous événements de quelque nature qu'ils soient, échappant au contrôle de l'une ou l'autre des parties. Tels que émeutes, incendies, grève, accident, inondation, décès, pandémie....

6.3 CONDITIONS ET FRAIS D'ANNULATION

Toute annulation de réservation demandée par **Le Client** ne peut-être prise en considération que si elle est parvenue à **Grain de Sail** par écrit. Une fois prise en compte et validée par **Grain de Sail**, l'annulation entraîne des frais.

ANNULATION 1 MOIS AVANT	ANNULATION ENTRE J-10 ET J-4	ANNULATION ENTRE J-3 ET LE JOUR J
0%	30%	100%

BELLE VISITE !

Les Aventuriers Grain de Sail

CHOCOLATERIE GRAIN DE SAIL
7 rue du Cosquer, Vierge Noire
29600 MORLAIX

visites-morlaix@graindesail.com
02.98.62.40.91